



# INFO-MAIRIE N° 32



La commission de communication et d'information est heureuse de vous présenter son bulletin d'informations n° 32  
et vous souhaite une bonne et heureuse année 2014

JANVIER 2014

## EDITO

Au revoir 2013, bonjour 2014 !

Traditionnellement l'année nouvelle est l'occasion de dresser le bilan des réalisations finalisées lors de l'exercice précédent et de présenter les projets.

Mais cette année nouvelle présente une caractéristique particulière ; elle constitue la charnière entre deux cycles électoraux.

C'est pourquoi, je me contenterai de remercier :

- Les partenaires qui nous accompagnent au sein du milieu associatif : associations sportives, culturelles ou caritatives qui sont toujours aussi dynamiques.
- Tous les acteurs économiques locaux : commerçants, artisans, ostréiculteurs, mytiliculteurs et les pêcheurs qui sont « la locomotive » du développement de la station.

## SOMMAIRE

- *Concours de fleurissement*
- *Repas des cheveux blancs*
- *Forum des associations*
- *Téléthon*
- *La bibliothèque*
- *Travaux*
- *Paulette et son manège*
- *La crèche*
- *Le bain de Noël*
- *Statistiques 2013*
- *Les Cartes National d'identités*
- *Les élections municipales*
- *Les dates à retenir*

Les manifestations phares de cet été ont attiré une fréquentation particulièrement nombreuse, que ce soit à l'occasion du concours de chant « Hissez les Voix », du concert des « B.B.Brunes » ou pour l'enduro pédestre des sables.

Nous avons la chance de résider dans une cité où il fait bon vivre. Ce bonheur fait partie des choses rares de la vie.

Partageons-le et faisons en sorte que demain soit encore meilleur qu'aujourd'hui.

C'est ce que je vous propose, certain que, tous ensemble, nous saurons préserver les valeurs qui fondent notre démocratie et parmi elles, celle qui me tient le plus à cœur :

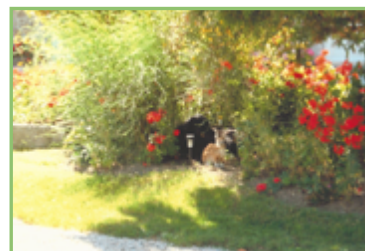
La Fraternité : car elle unit les hommes sans jamais les séparer.

Bonne et heureuse année

Le Maire : Max AVENEL

## CONCOURS DE FLEURISSEMENT

31 personnes ont participé au concours de fleurissement sur notre commune. Le jury composé de 4 personnes des communes de GRATOT, GOUVILLE, ANCTEVILLE ET MONTSURVENT a décerné le 1er Prix à Pierrette LAURENT, le second à Thomas KAISER et le 3ème à Pierrette LESOUQUET. Le lauréat de 2012 a participé au concours au niveau du Canton. Les prix au niveau de la Communauté de Communes ont été attribués à : 1er : Jean-Paul MANIER de Gouville, 2ème : Michel NOËL d'Agon-Coutainville, 3ème Cécile FALAISE de Boiroger. BLAINVILLE S/MER remporte le concours des communes, suivie de LA VENDELEE et de BRAINVILLE



## REPAS DES CHEVEUX BLANCS

Invitées par la Municipalité, 120 personnes ont participé au traditionnel repas « Des Cheveux Blancs » le mercredi 06 Novembre. Madame Jeanne ALLAIRE (95 ans) et Monsieur Pierre Hébert (98 ans) en étaient les doyens.



## FORUM DES ASSOCIATIONS

27 Associations étaient représentées pour le Forum : 11 associations sportives, 11 associations de loisirs et culture, 5 associations caritatives ou à caractère environnemental. Certaines associations hors commune ont dû être refusées par manque de place.



### Infos..... Associations.....infos

- Le club des « OPTIMISTES » gymnastique volontaire a fêté ses 20 ans.
- Le complexe Rugby -Tennis a été inauguré par Jean GACHASSIN, Président de la Fédération Française de Tennis et ancien joueur international de rugby. Il a inauguré le même jour, au T.C.C, le réaménagement des espaces et le cours couvert.
- CCHL (Cercle de conférences et d'histoire locale) : Anne-Marie LEBEL est la nouvelle présidente en remplacement de Michel BODIN qui n'a pas souhaité se représenter.
- Brigitte LEMOIGNE est élue à la Présidence de l'association de l' ABEILLE DE LA SOLIDARITE en remplacement de Mr Lionel BANVILLE-ACARD créateur de cette ONG qui passe la main pour raisons de santé.



## TELETHON



Sous l'impulsion de l'association A.R.G. qui a organisé et coordonné les actions et les animations sur l'ensemble de la Communauté, ce 26ème TELETHON s'est déroulé dans une ambiance festive et solidaire. Beaucoup de bénévoles se sont mobilisés sur l'ensemble du canton pour chanter, jouer, danser, marcher et pédaler au profit du Téléthon. Les trois repas servis au V.T.F. « Le SENEQUET » à BLAINVILLE ont rassemblé 825 convives. La somme de 14 000 € sera remise à l' A.F.M.



## LA BIBLIOTHÈQUE SOUHAITE ENRICHIR SON FONDS PATRIMONIAL !

Afin de satisfaire de nombreuses demandes du public de la bibliothèque concernant l'histoire de la commune d'Agon-Coutainville, sa plage, son architecture, ses coutumes, ses familles célèbres, ses pêcheries... la bibliothèque organise une collecte.

Le but est de rassembler un maximum de livres qui ne sont plus édités. Le don ou le prêt de ces documents, qui pourront être éventuellement reproduits avec l'accord des ayants-droit, permettra d'enrichir le fonds local.

Vous pourrez trouver une liste (*non exhaustive*) des ouvrages recherchés ou déjà disponibles soit à la bibliothèque soit sur le site de la commune.

## TRAVAUX

**AVENUE DE LA MER**, Les travaux ont débuté au mois de Novembre.

Dans la partie Charrière du Commerce jusqu'à la rue du Dr Lemoine : changement des canalisations d'eau potable, réfection des branchements, création d'ouvrages pour la collecte des eaux pluviales de la voirie ;

Dans la 2<sup>ème</sup> partie jusqu'à la mer : collecte des eaux pluviales et rond point franchissable au niveau de la rue des Grès Roses.

Après réfection de la voirie, des accotements et des places de parking seront réalisés. La circulation s'effectuera dans les deux sens, avec priorité aux vélos ; une piste cyclable étant matérialisée dans les deux sens.

**Rue FERNAND LECHANTEUR**, Les travaux ont débuté au mois de Décembre.

Après des travaux de terrassement pour le futur parking aux abords de l'école, un nouvel éclairage public sera mis en place et le tapis de la voirie refait.

**Rue du FEUGRE**, Les VRD (*voirie et réseaux divers*) destinés à desservir les futures HLM ont été réalisés à frais partagés entre la Communauté de Communes et la Commune. La SA HLM de Coutances-Granville devrait débuter la construction de 10 logements locatifs (5 F4 et 5 F3) avec une livraison prévue fin 2014.

**AMENAGEMENT DE LA POINTE D'AGON**, Le Conservatoire du littoral est propriétaire de la Pointe d'Agon depuis les années 1990. La voie d'accès aux installations, cale et ponton est une voie départementale par une convention signée entre le Conseil Général et la Commune. Le parking de l'extrême pointe est la propriété des Affaires Maritimes. Le Maire exerce, sur ce domaine, son devoir de police (sécurité des personnes et des biens).

Dans son schéma d'aménagement le Conservatoire du littoral avait opté pour une voie à circulation unique (avec aire de croisement) et à proximité, circulation des piétons et des cyclistes.

Le Conseil Municipal par délibération en date du 13 Nov 2012 a fortement souhaité que la voie d'accès soit à double sens (évoquant l'accès des services de secours).

Après négociations la voie d'accès à l'extrême pointe sera une voie à double sens partagée par les utilisateurs (piétons, cyclistes, véhicules).

Le stationnement à l'extrême pointe est maintenu. Les parkings de la cale des moulières et du monument Lechanteur seront revégétalisés. En contrepartie le Conservatoire va créer un parking de 90 places à côté des bâtiments de la ferme Borde et ouvrir un autre parking de 350 places dans la prairie attenante.

Les activités, de pâturage, pêche à pied, chasse et de port d'échouage seront maintenues.

La Pointe d'Agon est un site protégé que nous devons préserver.

## PAULETTE NE FERA PLUS TOURNER LE MANEGE



Installé sur la commune depuis 1947, le manège enchanté « Michey-Rallye » a réjoui les enfants depuis plusieurs générations. Chaque année, dès les beaux jours, le manège réapparaît près de la place du marché.

Combien d'enfants Paulette a-t-elle fait « tourner » au retour de la plage et les jours de marché ?

Combien de fois Paulette a-t-elle prononcé cette phrase : « On reste bien assis » ? C'est avec émotion que seront utilisés les tickets conservés lors de la dernière saison et dans notre esprit nous irons toujours « Chez Paulette ».

Paulette n'accrochera plus le pompon mais le manège continuera de tourner pour la plus grande joie des enfants, grâce à la « dynastie familiale des RAINFROY »

Beaucoup de messages ont circulé sur les réseaux sociaux évoquant les souvenirs et la joie des enfants et des petits enfants qui ont fréquenté le Manège de Paulette.

## QU'ON SE LE DISE !! IL RESTE DES PLACES A LA CRECHE !!

Il reste des places à la crèche « Les Coccinelles » d'Agon Coutainville. Sans exclure l'accueil de tout enfant, une priorité est accordée aux parents travaillant ou habitant sur la commune. Cette crèche agréée pour 30 enfants répartis en 2 sections, les accueille du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 dès l'âge de 2 mois ½ jusqu'à 3 ans (*4 ans sur dérogation*). Elle propose des activités extérieures et intérieures telles que lecture de contes, chansons, activités manuelles, la musique et séances de motricité dispensées par des intervenants extérieurs. Pour garantir le repos, les enfants, sont répartis sur 3 dortoirs adaptés aux différents âges. Les tarifs horaires sont calculés par la CAF en fonction des revenus des familles; sont inclus : lait, couches et repas. Une équipe de 13 professionnels diplômés encadre les enfants toute l'année sauf 3 semaines en Août et une à Noël.

Pour tous renseignements, contacter :

Aurélie EUDES, directrice ou Anne Lyse HAMILLE, infirmière puéricultrice ou Roger FOURNIER, président.



Tél : 02 33 07 22 89 [agoncoccinelles@gmail.com](mailto:agoncoccinelles@gmail.com)

## BAIN DE NOEL



Malgré des conditions atmosphériques perturbées, ils étaient 58 courageux à se jeter dans les rouleaux pour le traditionnel bain de Noël, sous l'œil vigilant de la SNSM. Une foule nombreuse, bien emmitouflée était venue les encourager depuis la digue.



## STATISTIQUES DE L'ANNEE 2013

Au 1/01/2014, la commune compte 2 958 habitants dont 116 comptées à part (*données INSEE*).

**Etat civil** : 19 Mariages - 16 Naissances - 57 Décès - 2 personnes auront 100 ans en 2014.

**Permis de construire** : 48 demandes de Permis de construire dont 27 concernent de nouvelles constructions, 107 déclarations préalables de travaux et 94 déclarations d'intention d'aliéner (*ventes*).

**Ecole** : 170 enfants fréquentent l'école primaire : PS et MS : 16 + 9 avec Mme PAISNEL – MS et GS : 11 + 14 avec Mme DEMANET – GS et CE1 : 12 + 13 avec Mme LECERF – CP : 24 avec Mme LEDUC - CE : 25 avec Mme MAULNE – CM1 : 18 avec Mme WOLF – CM2 : 28 avec Mme JAMES

**Cantine scolaire** : 120 repas ont été distribués en moyenne par jour. 140 enfants sont inscrits dont 50 maternelles.

**Banque alimentaire** : En 2013, la Banque alimentaire a distribué, pour des habitants de notre commune, 110 colis, ce qui représente 306 personnes aidées. Les familles bénéficiaires se composent de 1 à 7 personnes.

**Logements HLM** : 11 logements ont été attribués dans l'année.

## CARTE NATIONALE D'IDENTITE



Toute carte nationale d'identité sécurisée délivrée à une personne majeure à compter du 1er janvier 2014 sera valable 15 ans (*Décret n° 2013-1188 du 18 Décembre 2013*).

Cette mesure est applicable aux cartes nationales d'identité sécurisées délivrées à des personnes majeures entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013.

Pour ces cartes, la prolongation de leur durée de validité sera automatique et ne nécessitera aucune démarche de la part des administrés.

Les cartes nationales d'identité délivrées à des personnes mineures conserveront en revanche une durée de validité de 10 ans.

## ELECTIONS MUNICIPALES



Les élections municipales auront lieu les dimanches 23 et 30 mars 2014.

Pour la première fois, nous voterons pour une liste entière : c'est le scrutin proportionnel de liste à deux tours (*se reporter au bulletin municipal n°48 - été 2013*).

Les listes comporteront 23 noms (*alternant une femme, un homme*). Les 4 délégués communautaires seront désignés par un système de fléchage sur chacune des listes.

Les bureaux de vote seront ouverts de : 8 h à 18 h

**Pour être validé, le bulletin de vote ne devra comporter ni panachage ni raturage.**

Il est désormais obligatoire de présenter une pièce d'identité lors des scrutins dans toutes les communes (*Article R 60 du code électoral, modifié par le décret n° 2013-938 du 18 octobre 2013*).

Droit de vote par procuration

L'usager a la possibilité de préparer sa demande de vote par procuration en ligne. Ce formulaire (Cerfa n° 14952 \* 01 D est disponible sur le site <http://service-public.fr>).

Toutefois cette inscription en ligne ne dispense pas de se rendre à la Gendarmerie avec une pièce d'identité.

Chaque mandataire ne peut disposer de plus de 2 procurations, dont 1 seule établie en France.

## RECENSEMENT MILITAIRE

Il sera procédé entre le 1er janvier et le 31 mars 2014 au recensement des jeunes gens et des jeunes filles né(es) en octobre, novembre, décembre 1997 et janvier, février, mars 1998.

### COMMUNIQUE DE PRESSE DU MINISTERE DE LA DEFENSE



En 2014, l'armée de Terre poursuivra son effort de recrutement

Malgré l'annonce d'une réduction à venir de 24 000 postes au sein du ministère de la défense, les armées continuent à recruter.



Après avoir recruté 10 482 jeunes en 2013, l'armée de Terre proposera 10 000 emplois au niveau national, aux jeunes garçons et filles de 17 à 29 ans.

En recrutant des jeunes, non qualifiés et jusqu'à BAC + 5 l'armée de Terre offre à chacun, une formation, un emploi, une première expérience ; des parcours professionnels valorisants et des possibilités de promotions internes.



Le CIRFA de SAINT LO recrutera, en 2014, 70 jeunes dans le département de la MANCHE

Adresse : CIRFA – 170 rue de l'exode – BP 320 – 50010 SAINT LO - Tél : 02 33 06 94 15

LES COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX SONT TÉLÉCHARGEABLES SUR LE SITE : [WWW.AGONCOUTAINVILLE.FR](http://WWW.AGONCOUTAINVILLE.FR)

#### *LES DATES À RETENIR (sous réserve de modifications)*

17 au 27 Janvier	Exposition des œuvres de Mamadou Kebe – Faucon
Sam 25 Janvier	18h Conférence : Les rois normands : de la Normandie à l'Angleterre (CCHL)
Ven 17 février	17h30 A G du Comité de Jumelage TRINITY-AGON COUTAINVILLE
Sam 22 février	18h Conférence : du cadastre napoléonien au Plan Local d'Urbanisme (CCHL)
13 au 19 mars	Exposition de l'Association « Art et Créations »
Sam 22 mars	18h Conférence : Les guérisseurs dans ce monde et dans l'autre (CCHL)
Dim 24 mars	1er tour des élections municipales
Mar 11 mars	Sortie en autocar au Zénith de Caen – Holiday on ice
Jeu 20 mars	Sortie en autocar au Zénith de Caen – André Rieu et le Johann Strauss Orchestra
Dim 30 mars	2ème tour des élections municipales
1er au 9 avril	Exposition en partenariat avec la BDP « La terre est ma couleur »
Dim 6 avril	10ème Slalom Régional d'Agon-Coutainville (sports mécaniques)
15 et 25 avril	Initiation à la Pêche à pied – RV 14h au centre Nautique et Vélisque
Jeu 17 avril	19h Assemblée Générale de l'Office de Tourisme
13 et 30 Avril	Enquête Policière à l'espace culturel pour les enfants
Ven 25 Avril	20h45 Concert de Jazz à l'espace culturel
Sam 26 avril	18h Conférence : l'école de Barbizon et la forêt de Fontainebleau (CCHL)
29 et 30 Avril	Initiation de skimboard



Rappelons que la circulation à bicyclette sur le promenoir est interdite, en toute saison.  
Un accident récent nous oblige à réitérer cette interdiction.